



Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Bourges

Nos missions

Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Bourges est une **unité fonctionnelle rattachée au SAMU 18, habilitée et agréée en qualité de centre de formation** par l'Agence Régionale de Santé, et certifiée QUALIOPI.

Il est situé au sein du Centre Hospitalier Jacques Coeur de Bourges et dépend du Pôle Urgences, Réanimation, Anesthésie, Blocs opératoires.

Le CESU a été créé en 2006 et est régi par le décret et l'arrêté du 24 avril 2012.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à joindre le référent handicap du CESU (cadre de santé : M. Lamiré) sur l'accessibilité de la formation à toutes et tous (secrétariat : 02 48 48 57 17).



Les missions du CESU 18 :

- contribuer à la **formation initiale et continue** relative à la prise en charge de l'urgence médicale, en situation quotidienne et d'exception, ainsi qu'à la **formation relative à la gestion des crises sanitaires**, pour les professionnels de santé ;
- participer à la **recherche en pédagogie appliquée**, à la **promotion à la santé** et à la **prévention des risques sanitaires**.



Notre équipe

Horaires d'ouverture du CESU 18 :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cadre de santé

M. Franck LAMIRÉ

franck.lamire@ch-bourges.fr

Médecin

Dr Marie-Catherine BESSE

marie-catherine.besse@ch-bourges.fr

Secrétariat

Mme Marine DESMARE

02 48 48 57 17

secretariat.cesu@ch-bourges.fr



Formateurs

- Mme Nina NERAULT (IADE)
- Mme Cindy MILLOUX (infirmière)
- Mme Véronique DUPONT (infirmière)

Les formateurs sont des professionnels de santé en exercice dans un service d'urgence du Centre Hospitalier de Bourges et formés à la pédagogie.

AFGSU1 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1

Formation initiale (280€) : 14h (sur 2 jours) | Réactualisation (170€) : 7h (sur un jour)

Public concerné :

- Personnels non professionnels de santé exerçant dans les établissements de santé, structures médico-sociales publiques ou privés, ou dans un cabinet libéral.

Prérequis :

- Formation réservée au personnel non-soignant.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Contenu de la formation :

(Conforme à la réglementation Arrêté du 1 juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

- Identification, protection face à un danger et alerte
- Prise en charge des urgences vitales : agir face à une inconscience, un arrêt cardiorespiratoire, une obstruction aiguë des voies aériennes, une hémorragie
- Prise en charge des urgences potentielles : agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme
- Sensibilisation aux risques collectifs NRBC

Durée de validité : 4 ans



AFGSU2 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

Formation initiale (480€) : 21h | Réactualisation (170€) : 7h

Public concerné :

- Professionnels de santé et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé,
- Aide médico-psychologique ou d'accompagnement éducatif et social,
- Assistants de régulation médicale ou en cours de formation,
- Auxiliaires ambulanciers.

Prérequis :

- Formation réservée aux professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ses professions de santé.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, avec ou sans matériel, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale,
- Etre capable de s'intégrer en tant que professionnel de santé dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.

Contenu de la formation :

(Conforme à la réglementation Arrêté du 1 juillet 2019 relatif à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

- Identification, protection face à un danger et alerte
- Prise en charge des urgences vitales : agir face à une inconscience, un arrêt cardiorespiratoire, une obstruction aiguë des voies aériennes, une hémorragie
- Prise en charge des urgences potentielles : agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme
- Les risques collectifs NRBC
- L'accouchement inopiné.

Durée de validité : 4 ans

Nos dates pour 2024

• AFGSU2 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

Formation initiale :

4, 5 et 6 septembre 2024
9, 10 et 11 septembre 2024
30, 1 et 2 octobre 2024
17, 18 et 21 octobre 2024
23 24 et 25 octobre 2024
4, 5 et 6 novembre 2024
12, 13 et 14 novembre 2024
20, 21 et 22 novembre 2024
25, 26 et 27 novembre 2024
2, 3 et 4 décembre 2024
16, 17 et 18 décembre 2024

Réactualisation :

13 juin 2024
12 septembre 2024
23 septembre 2024
27 septembre 2024
3 octobre 2024
4 octobre 2024
11 octobre 2024
7 octobre 2024
15 novembre 2024
28 novembre 2024
29 novembre 2024
5 décembre 2024

• AFGSU1 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1

Formation initiale :

16 et 17 septembre 2024
18 et 19 novembre 2024
12 et 13 décembre 2024

Réactualisation :

13 septembre 2024
10 octobre 2024
6 décembre 2024



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

Centre Hospitalier Jacques Cœur
145 avenue François Mitterrand - CS 30010
18020 Bourges Cedex

02 48 48 48 48

www.ch-bourges.fr |   [@chjacquescoeur](https://twitter.com/chjacquescoeur)